

Clés

La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart - Avril 2006 - N° 11

8 569 400

Dans ce Clés n° 11, nous consacrons une place importante à l'élaboration des budgets 2006 qui s'équilibrent à hauteur de 8 569 400 €. Adoptés en séance du 24 mars 2006 par le Conseil Municipal, ils sont le fruit d'un long travail de concertation et de réflexion pour les élus. Ils doivent tenir compte du contexte national et de la situation des finances locales. Notre pays vit depuis plusieurs années une crise sociale et politique qui plombe les perspectives économiques et financières. D'autre part, la Loi de Finances 2006 s'avère très défavorable aux collectivités locales en matière de fiscalité : ainsi le plafonnement des impôts directs à 60% des revenus, manière déguisée d'atténuer l'impôt sur les grandes fortunes, mais aussi une réforme de la Taxe Professionnelle qui va nous priver à terme de ressources importantes. Avant d'effectuer certains choix, la situation de nos finances communales a été analysée avec minutie au cours du débat d'Orientations Budgétaires. La création et la réorganisation des services, la réalisation de grands chantiers ont provoqué une augmentation de l'endettement dans des proportions raisonnables, mais aussi des nouvelles charges de fonctionnement.

Afin de maîtriser ces évolutions, le Conseil Municipal pouvait agir sur deux leviers : appliquer une hausse de 4% des taux de fiscalité, afin de compenser les pertes de ressources et limiter les investissements aux environs de 1 300 000 € pour ne pas avoir recours à l'emprunt de manière trop importante. Nous assumons ces décisions pour une gestion saine et rigoureuse des finances de notre ville, et pour un maintien de services de qualité à la population. Evidemment, si l'Etat continue à se désengager de la sorte, l'asphyxie financière des collectivités locales est à craindre et ce sont les élus de proximité qui devront affronter le mécontentement des habitants.

Le recensement 2006 était très attendu. Les premiers résultats montrent bien que le déclin démographique qui touchait notre commune a cessé, et que la tendance s'est inversée, puisque nous avons recueilli environ une centaine de questionnaires de plus qu'en 1999. Cependant, l'objectif des 4 000 habitants que nous envisagions ne sera pas atteint. Cette petite déception dépend de plusieurs facteurs : le nombre de logements vacants en centre ville est toujours important, la venue de nos amis anglophones a peu d'incidence, car ils ne résident pas en permanence sur la commune et enfin, de nombreuses maisons en cours de construction ne sont toujours pas habitées. Les résultats définitifs seront annoncés par l'INSEE, début 2009.

Le Maire

LES BUDGETS 2006

■ Un compromis entre développement et maîtrise des finances locales

2004 et surtout 2005 constituent deux exercices majeurs en matière de programmation de travaux. Près de 1 600 000 € avaient été consommés sur 2004 et près de 2 860 000 € sur 2005.

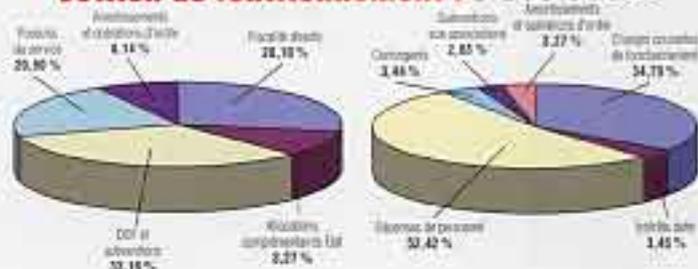
TROIS GROS CHANTIERS entamés en 2004, le réaménagement des locaux administratifs de l'Hôtel de Ville, l'aménagement de la RD 675 sur une partie de traversée de la Ville, la refaçon des réseaux de la RD 52 ont constitué une grosse partie de la programmation 2005.

2005 a également marqué la volonté des élus de développer la ZA des Plats sur laquelle, à la suite de la révision du Plan Local d'Urbanisme, quelques 2 ha 1/2 de terrains complémentaires ont été acquis.

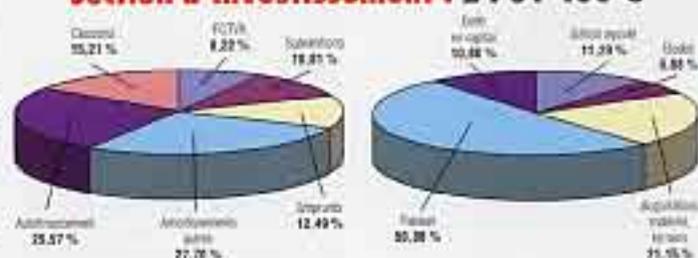
La nécessité de constituer des réserves foncières s'est par ailleurs traduite par l'acquisition de terrains sur le secteur Bomoussou venant conforter aussi celles opérées en 2004 sur le quartier Mistral. L'immeuble CHABERNAUD et ses dépendances pressentir pour les besoins du futur Espace Météorite a enfin été acheté par la Ville. Ces principaux investissements ont été essentiellement couverts en recettes par un recours à l'emprunt

à hauteur de 1 500 000 €, par 859 000 € de subventions et 525 000 € d'autofinancement. Eu égard à l'importance des investissements 2005, à une perte de ressources fiscales constatées sur les bases de la Taxe Professionnelle et aux effets néfastes de la Loi de Finances sur les budgets des Collectivités Territoriales, les budgets 2006 marquent une pause en terme de programmation sur les exercices antérieurs. Ils reposent néanmoins sur des investissements encore significatifs axés principalement sur le développement des zones d'habitat des secteurs Mistral et Bomoussou, sur la poursuite des réfections de réseaux d'adduction en eau potable à Vivinières, sur la RD 54 et d'assainissement rue de Monaco et sur l'achèvement des études de maîtrise d'ouvrage du Pôle Socioculturel de la Gare. Ils intègrent par ailleurs des frais d'études relatifs à une nouvelle révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour l'extension de la ZA des Plats et le réaménagement du Plan d'Eau de Boischeru. Le reste de la programmation s'articule enfin autour de l'entretien du patrimoine notamment scolaire et des voiries.

Section de fonctionnement : 5 808 000 €



Section d'investissement : 2 761 400 €



COMMUNICATION, INTERCOMMUNALITÉ & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Un guide à paraître

Communication

Un guide pratique de la commune, financé par la publicité, sera édité au mois de juin. Ce document sera distribué à l'ensemble des Rochelouartais et sera très utile aux nouveaux habitants. Tous les services administratifs, les commerces, professions libérales et associations existants sur la commune seront répertoriés.

Le budget principal 2006 s'équilibre à hauteur de 975 000 € en fonctionnement et à 992 000 € en investissement.

- 265 000 € pour l'entretien des routes communales - subvention 24 000 € du Département.
- 640 000 € pour les acquisitions des terrains et immeubles du Puy du Moulin nécessaires à l'implantation de l'espace muséographique (subvention 30 % Etat, 20 % Région, 20 % Département).
- 80 000 € de terrains à la ZA des Plats qui seront revendus à Messieurs Lasvergnas, Mazières et Monast pour l'installation d'une entreprise de transformation du bois (7 500 € de subvention du Département).
- 15 000 € pour l'aménagement d'un sentier botanique à Vayres.
- 66 000 € à l'Office du Tourisme et

15 000 € à l'association Pierre de Lune attestent de la volonté des élus de soutenir activement les actions en faveur du développement touristique de notre territoire.

Le budget annexe des ordures ménagères

559 000 € en fonctionnement et 258 000 € en investissement. La forte augmentation de ce budget

est essentiellement due à la fermeture du CET de Mascureau (frais supplémentaires de transport et de traitement des OM : 79,5 €/tonne) et à l'ouverture de la déchetterie (frais de fonctionnement nouveaux).

À partir du 1^{er} juillet, les services de la communauté de communes assureront la collecte des ordures ménagères sur toutes les communes. Une information détaillée, concernant les jours de collecte et le nombre de passage hebdomadaire, sera communiquée au mois de juin.

MÉNAGES		
	1 collecte	2 collectes
1 personne	109 €	131 €
Foyer	174 €	209 €
Résidence secondaires	109 €	131 €
UTILISATEURS SPÉCIFIQUES		
	1 collecte	2 collectes
3 ^e catégorie :	109 €	131 €
Bureaux - Assurances - Médical Prestations de services sans stock Ateliers de couture - Salons de coiffure		
2 ^e catégorie :	174 €	209 €
Artisans - Commerçants - Garagistes Bijoux - Bât. Pharmaciens - Vétérinaires Petites alimentations		
1 ^{re} catégorie :	276 €	334 €
Alimentation - Boucheries - Charcutiers - Restaurants		
Gros utilisateurs coeff. 1	916 €	
Gros utilisateurs coeff. 2	1 632 €	
Gros utilisateurs coeff. 3	2 748 €	
Gros utilisateurs coeff. 4	3 664 €	
Communes	1 € par habitant	

FINANCES & AFFAIRES ÉCONOMIQUES

2 A propos des finances communales

Comptes 2005

L'exercice 2005 a été caractérisé par la réalisation d'importants travaux. Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 2 851 076 €, soit en augmentation de 81,91 % par rapport à celles de 2004. De ce fait, le fonds de roulement global de clôture, 515 744 €, enregistre une baisse de 33,49 % par rapport à celui de la fin d'exercice précédent. Il faut noter le caractère exceptionnel du niveau de la programmation passée (pratiquement l'équivalent de deux exercices en un) dû à la nécessité d'alignement des travaux sur ceux des autres collectivités territoriales.

Budgets 2006

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
VILLE	4 282 500 €	1 811 000 €
EAU	383 500 €	365 000 €
ASSAINISSEMENT	324 000 €	565 400 €
CCAS	98 000 €	-
LOTISSEMENT	520 000 €	-
TOTAUX	5 608 000 €	2 761 400 €

Budgets qui s'équilibrent donc à hauteur de 8 569 400 €.

Fiscalité

Les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales sans strict équivalent de moyens, une nouvelle loi de finances peu favorable aux ménages, une baisse des bases de la taxe professionnelle, des besoins en fonctionnement courant incompressibles ont amené à voter une légère augmentation des taux de fiscalité locale.

	Rappel 2005	Vote 2006	moyenne départementale	moyenne nationale
TH	11,02	11,48	14,67	14,34
TFB	13,98	14,53	17,61	18,36
TFNB	56,34	58,60	62,33	43,63
TP	12,96	13,47	15,86	15,52

Foncier

Suite au transfert de la compétence économique à la Communauté de Communes, un accord sur la vente à cette dernière, des terrains acquis sur la zone des Plats a

été conclu ; cette zone, désormais caractérisée comme étant intercommunale, sera gérée par la Communauté de Communes. La Commune garde la maîtrise de la zone de la Grosille.

Vie des entreprises

Stratégie d'organisation - Investissements

La SCA PACKAGING NICOLLET réorganise son activité en intégrant la majorité des personnels de l'unité de Chabanas sur le site de Rochelouart. De fait, l'effectif global à Rochelouart avoisine 470 à 490 salariés. De plus, l'activité COPITRAM est mise en route dans des locaux neufs.

Créations

THE EXCHANGE est un nouveau commerce de cadeaux, de vente et échange de livres dirigé par M. et Mme NICHOLSON, rue Charles Poitevin.

ESPACE COIFFURE :

Mme Françoise NORMAND aura le plaisir de vous recevoir place Octave Marquet dans ce nouveau salon de coiffure.

AGENCE AMPLITUDE : Spécialisée en Communication - Edition - Régie publicitaire, cette nouvelle entreprise de services s'installe Faubourg Guy Lussac. Elle est dirigée par M. Didier BERTRAND.

Changement de propriétaire

CHAUSSURES MICHELLE : c'est désormais Madame Emmanuelle BESSARD qui anime ce magasin de chaussures bien connu de nos concitoyens Rue Victor Hugo.

Changement d'enseigne

PNEU EXPRESS installé rue Maurice Thorez devient POINT G.

Nouvelle adresse

SCREEN PRODUCTIONS : société dirigée par M. Philippe SOUCHET, spécialisée dans la réalisation vidéo et les techniques du spectacle se trouve désormais à l'adresse suivante : rue Charles Poitevin.

ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

Le CCAS de plus en plus sollicité

Le budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale s'élève à **98 000 € (+ 2,5 %)**.

Depuis 2003, Valérie Filoux, Conseillère Sociale, occupe un poste à temps plein, financé par ce budget. Le résumé sommaire du rapport d'activités 2005 compte deux volets d'intervention :

- I) **L'Aide sociale légale**
 - La constitution de divers dossiers (au nombre de **103**) pour les dispositifs du Conseil Général, COTO-REP (tels l'Allocation Adulte Handicapé, l'Allocation Compensatrice Tierce Personne, Obligation Alimentaire, carte libre circulation...).
- II) **L'Aide sociale facultative**

Fêtes et Cérémonies

La Participation aux frais de séjours, colonie, centre de loisirs... pour les élèves ou les enfants domiciliés sur la commune. Une aide de 7,50 € par jour a été attribuée à :

- **87** élèves (séjours scolaires)
 - **10** enfants (centres de vacances).
- Une aide de 5 € par jour a été attribuée à : **267** jeunes (CLSH).

La Participation aux frais de fournitures scolaires

19 jeunes (en 1^{re} année enseignement général : 50 €, lycée technique ou professionnel : 80 €).

L'Action en faveur des personnes âgées

- Le colis de Noël (**510** distribués).
- Le repas des aînés (**290** personnes ont assistés).
- La subvention versée pour le fonctionnement de l'association « Comité de coordination des actions en faveur des Retraités et Personnes Agées du Canton de Rochechouart » CRPACR.

• A Noël, une visite aux résidents de la maison de retraite et du centre de long séjour (**151** ballons offerts).

45 repas pour les SDF.

Aides attribuées lors de la commission du Conseil d'Administration

- **17** dossiers traités, **25** aides attribuées.
- Les aides urgentes
- **17** personnes concernées
- **18** bons alimentaires
- **4** bons pour de l'essence
- **2** bons pour l'achat de bouteille de gaz.

La répartition des dépenses

Centres de vacances	987,50
Aides urgentes	1 120,07
Education	1 421,00
Fêtes et cérémonies	1 632,14
Séjours linguistiques	3 562,60
Précarité	5 461,69
Aides ponctuelles	7 183,83
CLSH	9 035,00
Personnes âgées	30 834,20

Le soutien financier et technique à différents services. Le CCAS participe activement aux dispositifs « Actif-Services » « Primo Job », au Comité « Rochechouart pour l'Asie » et au fonctionnement de l'Espace Petite Enfance Anne Sylvestre.

TRAVAUX PUBLICS

Trois grands projets

Cette année, la Commune a trois projets importants concernant les secteurs de la voirie, de l'eau potable et de l'assainissement collectif répartis de la façon suivante :

□ **Création d'une Voïlle**
Située entre l'ancienne voie ferrée, les rues Frédéric Mistral, de chez Roux et de Fontbouillant, cette zone va voir la création d'une voirie scindée en deux parties reliées entre elles par une piste piétonne et cyclable. Elles seront réalisées sur 2006 et 2007. Cette chaussée sera en prolongement de l'actuel chemin de chez Sansonnet pour déboucher sur la rue de chez Roux.

□ **Réfection du réseau d'eau.**
Deuxième tranche des travaux entrepris en 2005 sur la route de la Feuillade, le village de Vivénas a vu la rénovation de son réseau d'eau potable au cours du mois d'avril. D'un montant de 100 000 €, cette opération a été rendue nécessaire par la vétusté des canalisations et les problèmes que cela posait chez les usagers.

□ **Création d'un réseau d'eaux usées** rue de Monaco. Entre 2002 et 2003, la Commune a réalisé une étude de zonage d'assainissement. Cela a abouti à la mise en place d'un périmètre d'assainissement collectif des eaux usées et une programmation pluriannuelle de travaux. Conjointement, il a été fait un diagnostic du réseau existant. Après les rues Frédéric Mistral et chez Roux en 2004, la réfection du réseau de la route de Sallat en 2005, et afin de boucler ce périmètre d'agglomération, le secteur du Château d'eau va être concerné par la création d'un réseau d'eaux usées en 2006 et 2007. La rue de Monaco sera traitée cette année tandis que la rue du Château d'eau le sera en 2007.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

Protection des sites et économie d'énergie

□ **Réhabilitation du CET de Mascureau**
Le CET de Mascureau a été fermé définitivement le 31 décembre 2005 ; la réhabilitation est en cours. Il restera sous contrôle de la SVE pendant 30 ans.

□ **Economie d'énergie et incidence sur l'environnement**
Depuis 2002, la Commune a lancé la réfection de différentes chaufferies, devenues vétustes au fil des ans, plus aux normes, et gourmandes en combustible. De plus, les différentes chaufferies ont été équipées d'un automate de télégestion. En parallèle, des efforts sur les menuiseries extérieures et le double vitrage des murs ont été réalisés. Ainsi, nous avons pu constater une diminution de notre consommation de gaz. D'autre part, en partenariat avec EDF, la Commune a lancé une étude sur l'économie d'énergie, notamment sur l'éclairage public.

Des petites améliorations ont été faites et les résultats sur les consommations se sont fait sentir rapidement (moins 5,58 % entre 2004 et 2005).

Programme de restauration des bassins versants de la Gorre, de la Vayres et de la Graine

La restauration de nos rivières, entreprise depuis septembre 2004 par le Syndicat Mixte Vienne Gorre, se poursuit. La dernière tranche de travaux prévue sur l'aval de la Graine, de Rochechouart à Chabonais, devrait démarrer dès que le niveau de l'eau le permettra pour un premier passage manuel. Parallèlement à cette opération, le Syndicat travaille à la mise en place d'un Contrat Pastoral Entretien avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour le début de l'année 2007. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte Vienne Gorre au 05 55 48 83 84.

JEUNESSE & ÉDUCATION

Goûter collectif

□ **Ecole maternelle J. Prévert :**
Goûters collectifs
Depuis la rentrée de Pâques, pour répondre au souhait de l'équipe enseignante et en accord avec le Conseil d'école, la commission enseignante ainsi que la commission « jeunesse », un goûter collectif, préparé par la cuisine centrale municipale est mis en place le matin avant l'entrée en classe. Ce service est facturé 10 € par trimestre à la famille.

□ **Inscription à l'école maternelle**
Pour les nouvelles inscriptions des enfants nés en 2003, la directrice recevra les parents le mardi 13 juin et le vendredi 16 juin, à 17 h. Au préalable, vous devez inscrire votre enfant auprès de la Mairie avant le 30 mai.

□ **Le Monde de Babaudus**
Les mercredis en 2005 : 57 enfants inscrits sur l'année. Une moyenne de 7 enfants le matin et 15 l'après-midi. Des activités très diversifiées : aménagement d'une salle, jardin exotique, atelier musical, des sorties : piscine, ludothèque, visite de La Loure...

Après un an de fonctionnement, dans un souci de bonne gestion, nous souhaitons ajuster de manière plus efficace nos besoins en personnel et la préparation des repas. Nous demandons une inscription des enfants une semaine à l'avance. Contact : le service animation au 05 55 43 00 88.

Le groupe scolaire Hubert REEVES s'engage dans l'éco-citoyenneté...

Le groupe scolaire Hubert REEVES vient de voir son projet d'éducation à l'environnement retenu dans le cadre du programme Eco-Ecole. Ce programme permet à tous les participants et partenaires d'une école élémentaire, d'un collège, d'un lycée de construire un projet environnemental concret pour le lieu de vie qu'ils partagent. Eco-école fonctionne aujourd'hui dans 31 pays. Une charte a été signée engageant les élèves, les enseignants, les parents, la

municipalité, la communauté de communes ou encore la PNA. L'engagement pour trois ans portera sur trois thèmes : déchets, eau et énergie.

SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Cyberbase

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

□ **Cyberbase de Rochechouart**
Après une labellisation régionale en 2002 (Acticiel 02), l'espace multimédia de la médiathèque a été retenue pour intégrer le réseau national des Cyberbases courant mai. Ce nouveau label permettra de renouveler le matériel informatique, de proposer de nouvelles animations multimédia aux publics et de développer des échanges et des pratiques autour des nouvelles technologies.

Coqueicoontes 2006

Dans le cadre du festival itinérant du conte en Limousin, le conteur Frédéric Naud sera à Rochechouart pour 2 représentations gratuites :

- Le mercredi 17 mai à 10 heures à l'espace Anne Sylvestre. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans « Les contes du polon ».
- Le mercredi 17 mai à 15 heures à la médiathèque. Pour les enfants de 5 à 12 ans « Les contes du loup qu'en dit long ».

□ **Ecole de Musique**
133 élèves fréquentent ce service municipal : 74 pour le canton de Rochechouart (61 pour Rochechouart et 13 pour Vayres). Notons que 31 élèves adultes sont inscrits.

L'effectif se répartit comme suit : 21 classe de synthétiseur, 20 piano, 19 accordéon, 18 percussion, 9 flûte, 6 guitare, 6 violon, 5 clarinette, 4 saxophone, 4 trompette, 14 théâtre, 12 danse. Des interventions musicales en milieu scolaire ont lieu à raison de 30 minutes par semaine à la maternelle et de 45 minutes toutes les 2 semaines à l'école primaire. L'Espace Petite Enfance bénéficie d'une intervention musicale d'une heure tous les 15 jours.

Manifestations

- samedi 6 mai à 17 h 00 : représentation à la Maison du Temps Libre des 3 ateliers (Théâtre-Musique et Danse). Gratuit.
- dimanche 7 mai à 20 h 30 : soirée chansons organisée par l'Ecole de Musique - Sion chantant - à la Maison du Temps Libre. Gratuit.
- Mardi 20 juin : Concert de fin d'année (orchestre d'accordéon de Rochechouart, ensemble de percussions, chant choral) à 20 h 30 à la Maison du Temps Libre. Gratuit.

□ **Vie associative**
Comme les années précédentes, plus de 80 associations se sont réparties 92 700 € de subventions, validés par le conseil municipal du 24 mars 2006. En cours d'année, des subventions exceptionnelles sont également attribuées en fonction des projets présentés.



PATRIMOINE, TOURISME & ÉCHANGES EXTÉRIEURS

8 Bienvenue à nos visiteurs

Grâce à la forte implication financière de la Municipalité de Rochechouart et de la Communauté de Communes du Pays de la Météorite, c'est un véritable Menu à la Carte qui sera offert aux visiteurs et aux touristes pour la nouvelle saison touristique.

Ils pourront ainsi déguster et apprécier un exceptionnel patrimoine naturel, géologique, bâti et culturel. Les animations multiples et variées seront proposées à toutes les générations : expositions, concerts, spectacles, cinéma, théâtre, ateliers, sport, jeux d'artifice. Et bien sûr, visite de l'Espace Météorite et du Musée Départemental d'Art Contemporain.

Toutes ces prestations seront toujours servies par un personnel compétent, disponible et souriant dans un environnement floral et avec le soleil.

□ Echange franco-allemand
Cette année le Comité Local de Jumelage Oettingen-Rochechouart avait l'honneur de recevoir ses amis allemands du 17 au 22 avril. Soucieux d'offrir les meilleures prestations à ses amis le Comité avait mis sur pied un programme susceptible d'intéresser les trois générations qui formaient la délégation de 56 personnes. En plus de la qualité de l'accueil, il s'agissait de montrer à nos amis la richesse de notre potentiel pour élargir le champ de nos échanges au niveau de nos associations, de nos industries et de notre astroblième. Au programme : visites culturelles, patrimoniales et industrielles, gateries, porcelaines, chaussures, coutellerie, Parc Naturel Périgord-Limousin, Limoges. Le groupe des jeunes, très dynamique bénéficiait d'activités de loisirs, correspondant à leurs attentes. L'inauguration du carrefour d'Oettingen avec dépôt de plaque et plantation d'arbres de l'Amitié avait réuni tous les participants dans une chaleureuse ambiance.

Dites-moi... ..M. le Maire ?

Comment lutter contre les décharges sauvages ?



De Steve GODEBY et Aurélie CHEYRON (délégués de la classe de 3A, COLLEGE DE ROCHECHOUART...)

Nous avons nettoyé un sous-bois dans le secteur du MAUPAS en Septembre, et malgré la pancarte implantée pour respecter ce lieu, des détritus continuent d'y être déversés. Que peut faire le Maire pour lutter contre ces décharges sauvages et préserver notre environnement naturel ?

Nous avions évoqué dans CITE cette opération de nettoyage au MAUPAS que vous aviez menée dans le cadre d'un projet éducatif sur la protection de l'environnement. 300 kg de déchets, ramassés en 4 heures de travail ! Je comprends votre déception lorsque vous constatez que ce lieu que vous voulez rendre à la nature continue d'être pollué comme avant. Malheureusement, ce n'est pas le seul endroit de la commune où se constituent ce type de décharges sauvages. On a beau faire appel à un civisme élémentaire, le phénomène perdure. Que peut faire le Maire face à de telles situations ? Dans le cadre de ses pouvoirs de police, il peut, s'il s'agit d'un terrain privé, mettre en demeure le propriétaire d'enlever les déchets et de les éliminer dans des installations appropriées.

Si non, la Commune effectuera les travaux d'office, à ses frais (article L. 541.3 du Code de l'Environnement). S'agissant de l'abandon sauvage de déchets par des particuliers, une procédure judiciaire peut être engagée et le code pénal prévoit des amendes allant de 38 € à 150 €. Avant d'appliquer ces sanctions, j'essaie de régler ces problèmes par la concertation. Je dois reconnaître que je ne réussis pas toujours à convaincre mes interlocuteurs.

Depuis de nombreuses années, la Commune de Rochechouart assure le ramassage régulier des ordures ménagères et des encombrants. Cette gestion est maintenant assurée par la Communauté de Communes qui, afin de diminuer les volumes de déchets collectés à domicile, a ouvert une déchetterie sur le site de Mascureau. Cet équipement complète le rôle des éco points, gérés par le SYDED (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets), destinés au tri sélectif et déposés en divers endroits de la commune.

La Déchetterie permet donc que les déchets apportés soient recyclés, récupérés, traités dans de bonnes conditions pour l'environnement. Notons qu'une campagne de sensibilisation pour le compostage individuel des déchets verts est en cours. La Communauté de Communes dispose de statistiques intéressantes sur la commune de Rochechouart. Elles révèlent une bonne utilisation des éco points et défil, le fonctionnement de la déchetterie a entraîné une diminution conséquente du tonnage des ordures ménagères. Les efforts de communication et d'information ont donc sensibilisé la population. A terme, j'ai l'espoir que cette évolution positive fera disparaître des décharges sauvages qui dénaturant notre belle campagne.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find in English some information you need.

A question ? A problem ? Feel free to contact us or come meet us at the Town Hall. See you soon !

Collective snack at nursery school Jacques Prévert

□ From the start of Easter Holidays, a collective snack is served on mornings, before the admission in the classroom. These varying and well balanced snacks are prepared by the municipal cafeteria, and it corresponds to the French Ministry of Education recommendations. Families are charged of 10 € every 3 months for such a service.

Registration at nursery school

□ For children born in 2003, the head of the nursery school will meet parents on Tuesday 13rd of June and on Friday 16th of June at 5.00 PM. Before, you have to register your child in the town hall and to show its health record.

Maitrized taxation

□ Little increase of taxation rates that even remain below the national and departmental averages, and that in a difficult context : decentralization, new and unfavorable financial law and a decrease of the basis of the professional tax.

Social Action

□ For any information or any approach regarding social help, Valérie Filloux can hear from you at the town hall : 06 55 43 00 90.

Works

□ In addition to the maintenance program of the communal buildings, 3 important projects are born : Creation of a roadway system to avoid isolation of lands with dwellings and near schools. Repairing of the drinkable water network in the village of Vivienas. Creation of a worn water network in the street of Monaco.

Ecology at school

□ The educational project about environment at Hubert REEVES school complex, established within the context of the program " ECO ECOLE ", has been chosen. The first concrete actions are running and concern, for example, paper management or waste recycling.

clés

Lettre municipale trimestrielle
éditée par le Maire de
Rochechouart.
Directeur de publication :
Jean-Marie Flaugier.
Création - Conception - Rédaction
POINT CARRE, Limoges
Impression : Amarcorn, Fyffat.